

Notre Dame des Landes Zone d'Avenir et de Dialogue

Après 6 mois de consultation, les médiateurs-trice ont rendu leur rapport au gouvernement. S'il laisse au gouvernement la responsabilité de la décision du maintien ou non du projet, ce rapport démontre la faisabilité de la rénovation de l'aéroport actuel, Nantes Atlantique, alors même que les tenants du projet de transfert vers Notre Dame des Landes s'exhortaient à démontrer le contraire avec des chiffres contestables.

Non seulement, la rénovation coûterait moins cher, mais elle permettrait de préserver des milliers d'emplois (environ 8300) et le tissu socioéconomique de plus de 70 PME implantées autour de la zone portuaires.

Le gouvernement a annoncé qu'il rendrait sa décision en janvier.

L'Union syndicale Solidaires rappelle son opposition à la construction de l'aéroport du Grand-Ouest. Le projet doit être abandonné. Le réaménagement de Nantes-Atlantique devra aussi prendre en compte la nécessité de limiter les activités de transports aériens dans les années à venir. L'avion étant une des causes majeure des gaz à effet de serre responsables des changements climatiques.

E. Macron n'a de cesse de se présenter comme le chantre de l'écologie au niveau international... il serait temps de passer des paroles aux actes et que cette posture se traduise enfin réellement dans les faits !

Le rapport fait valoir également le rétablissement de l'état de droit.

Les premières réactions de la part de la majorité parlementaire et des représentants du gouvernement cautionnent comme seule solution, l'évacuation par la force de la ZAD. Ce serait la pire des options et sa mise en œuvre comporterait potentiellement des risques graves qui relèveraient de la responsabilité du gouvernement.

L'autre option est celle du dialogue pour prendre en compte la diversité des 70 lieux de vie qui se sont installés ces dernières années pour préserver les terres du bétonnage. Ils s'inscrivent dans la construction d'un avenir commun pour la préservation des terres par la mise en place d'une structure de gestion collective des terres et des usages. Un moratoire doit être établi pendant la durée du dialogue qui prennent en compte la question de l'amnistie.

L'Union syndicale Solidaires soutiendra toutes initiatives qui permettront le maintien et la poursuite de ces lieux de vie qui prennent soin de leurs habitant-es dans toute leurs diversités, du bocage environnant, de sa flore et de sa faune.

31 rue de La Grange aux Belles 75 010 Paris	Téléphone : 01 58 39 30 20 Télécopie : 01 43 67 62 14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
--	--	--

